

BULLETIN MUNICIPAL

Année 2016

VAUX-ET-CHANTEGRUE



Édition janvier 2017

SOMMAIRE

Vie municipale

- D'importants travaux p. 4-6
- Du côté des bâtiments p. 6-7
- Bibliothèque p. 7
- Un petit tour en forêt p. 8-9
- Un nouveau site internet p. 10
- Urbanisme p. 10-11
- État civil p. 12
- Quelques événements p. 12-14

École

Communauté de communes

- Les différentes compétences p. 16-22

Vie associative

Vie pratique

- Quelques règles de bonne conduite p. 31
- Infos utiles p. 32
- Horaires des services p. 33

Un thème à l'honneur

- Grâce au SIEL p. 34-35



RAPPEL : élections en 2017

Présidentielles : 23 avril et 7 mai
Législatives : 11 et 18 juin



Carte d'identité

NOM : Vaux-et-Chantegrue
HABITANTS : Valchantois
NOMBRE : 620 au dernier recensement
TERRITOIRE : le village fait partie de la Communauté de Communes du Plateau de Frasne et du val du Dugeon (CFD) et du canton de Frasne
ALTITUDE : 870 m devant la Mairie
COORDONNÉES GPS : 46°48'38.32" N – 6°15'02.49" E
SUPERFICIE TOTALE : 1365 ha
SUPERFICIE FORÊT COMMUNALE : 600 ha
SPÉCIFICITÉ NATURELLE : le Dugeon y prend sa source. 35,5 km plus loin, il conflue en rive gauche dans le Doubs, au lieu-dit Tout-Vent situé à la frontière des villages de Doubs et d'Arçon après avoir traversé 14 communes et 3 cantons.

ÉDITO



En ce début d'année, j'ai le plaisir, avec les membres du conseil municipal et en particulier la commission Information-Communication, de vous présenter notre nouveau bulletin municipal.

La publication de ce bulletin, largement ouvert aux associations de notre village et de l'intercommunalité, répond aux besoins de vous informer sur l'actualité de la commune avec ses actions et ses projets

et de vous rendre compte de nos réalisations.

Vous trouverez en pages intérieures les principaux travaux mis en œuvre au cours de l'année 2016.

L'aménagement de l'entrée du village, la suppression des réseaux électriques basse tension sur quatre rues, la réfection du pont du Dugeon et le recalibrage de la rue des Courbes sont des investissements pérennes très importants en termes financiers mais nécessaires et pour lesquels nous avons bénéficié de subventions et que nous financerons sur le long terme.

La création d'une aire de jeux et de pique-nique et de deux terrains de boules près du stade va faire de ce secteur, déjà

équipé du terrain « agorespace » pour les adolescents, un lieu de rencontres intergénérationnelles.

Nous allons mettre à profit l'année 2017 pour étudier et réfléchir à la mise en accessibilité de la mairie et à la restructuration de ce bâtiment symbolique de notre village abritant sous le même toit mairie et école.

Des actions moins importantes en terme financier mais nécessaires sont prévues pour 2017 : il s'agit de la réfection du chemin d'accès au nouveau réservoir, une réflexion sur le devenir des terrains de la zone Pré-Jean, de la protection de la source de la Clusette et de la création d'un PLU (Plan Local d'Urbanisme) à l'échelle de l'intercommunalité qui remplacera à terme notre carte communale.

Je terminerai mes propos en adressant mes remerciements à l'ensemble du personnel communal et aux conseillers municipaux pour le travail qu'ils accomplissent chaque jour pour le bon fonctionnement de notre commune.

Que ce bulletin soit mon messenger pour souhaiter la bienvenue aux futurs habitants qui intégreront au cours de cette année les maisons en construction rue du Bief-Belin.

Merci à tous et à toutes et bonne lecture.

Le Maire, Xavier VIONNET



D'importants travaux pour une seule année

Pont sur le drugeon

L'accès à la commune par la rue Chargebin, depuis la RD9, empreinte un pont qui permet de franchir le Drugeon.

Pour faire face à une augmentation croissante de la circulation et améliorer l'accès au village, cet ouvrage (constitué à l'origine de deux arches en maçonnerie) avait été élargi par la construction d'une dalle générale en béton armé, prolongée par des murs-poids également en béton, permettant de soutenir la chaussée et de raccorder le pont avec les talus.

Au fil des années, le béton des rives de la dalle, soumis aux sels de déneigement et aux agressions climatiques, présentait d'importants éclats laissant apparaître les armatures qui n'étaient plus protégées, mettant ainsi en péril la stabilité de la structure. Les mouvements anormaux des murs qui menaçaient de s'effondrer, mettaient également en péril la sécurité des automobilistes et des piétons.

La commune a donc engagé des travaux conséquents de restauration afin de restituer l'état de service du pont et assurer la sécurité de chacun.

Les travaux ont consisté:

- à reconstruire les contre-voiles en béton en pied des appuis en maçonnerie, altérés par la fluctuation du ruisseau, afin d'assurer la pérennité des fondations du pont et à construire un « bec » en béton pour favoriser l'écoulement de la rivière et la répartition de l'eau sous l'ouvrage.



- à reconstruire les rives de la dalle à l'aide d'un béton répondant aux normes actuelles et résistant, en particulier, aux agressions du sel de déneigement.



- à conforter les murs de soutènement par la mise en place de tirants traversants constitués de barres métalliques enrobées de béton, implantées sous la chaussée et reliant les murs deux à deux, afin de bloquer les mouvements dus à la poussée des remblais et des surcharges routières.



- à coller une nouvelle étanchéité sur toute la surface du pont, à mettre en place de nouveaux garde-corps répondant aux normes actuelles et à construire de nouveaux trottoirs sécurisés, dans le prolongement des travaux de réhabilitation de la rue Chargebin et en intégrant les différents réseaux.

Les travaux ont été effectués par une entreprise locale (VETTER Sarl), spécialisée dans le domaine des travaux de génie-civil et dans le respect et la préservation de l'environnement.

Coût : 164 535 € dont 43 000 € de subventions diverses.



Aménagement du carrefour Rue des Courbes / Rue Chargebin

L'année 2016 a vu également se réaliser le réaménagement du carrefour en bas de la rue des Courbes.

Cette partie du village supportait en effet quelques points négatifs que la municipalité a décidé de corriger pour le mieux : problème de sécurité, difficulté de concilier piétons et véhicules à moteur du fait d'une rue étroite, vétusté de la chaussée, effondrement du mur de soutènement en bas de la rue...

Pour ce faire (notamment la réalisation du trottoir en bas de la rue), il a fallu tout d'abord échanger une bande de terrain longeant la maison forestière, propriété de l'Office National des Forêts.

Sous la conduite du maître d'œuvre CIRESA Benoît INGÉNIERIE, les travaux se sont déroulés durant presque 2 mois.



Le choix s'est porté sur des trottoirs au ras de la chaussée pour faciliter l'accès piétons mais aussi et surtout le déneigement.

Les résultats de l'appel d'offres ont tout d'abord désigné l'entreprise COLAS comme adjudicataire. Cette dernière a réalisé les travaux de voirie ainsi que les espaces verts qui se termineront au printemps 2017.

Les travaux sur le mur de soutènement ont, quant à eux, été sous-traités à une PME locale, VETTER Sarl, installée à Goux-Les-Usiers (qui a également réalisé les travaux des 2 ponts du village) et la partie clôture en bord de maison forestière est une réalisation de FCE, France Clôture Environnement basée à Levier.

La finalisation des travaux de signalisation est prévue pour le printemps 2017 par les soins de la commune.

Coût : 105 294 € dont 25 % de subventions (D.E.T.R : Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux)



Aménagement de l'entrée Est du village

Profitant de l'enfouissement des réseaux le long de la route départementale et dans un souci de sécurité et d'accès au nouveau lotissement, l'entrée du village côté Labergement a été aménagée et sécurisée, les travaux se prolongeant ensuite le long de la rue Chargebin jusqu'au pont sur le Drugeon.

Afin de maîtriser au mieux la vitesse des véhicules, le choix s'est porté sur deux plateaux surélevés délimitant deux zones à 30 km/h.

La mairie a fait appel au cabinet VERDI INGÉNIERIE comme maître d'œuvre. L'entreprise Colombo TP de Mouthe a procédé tout d'abord à l'enfouissement des réseaux basse tension, télécommunications et fibre, sous la maîtrise d'ouvrage du Syndicat Intercommunal d'Electri-

city de Labergement-Sainte-Marie. La partie paysagère, qui se finalisera au printemps, a été assurée par FCE et les travaux routiers ainsi que les trottoirs par l'entreprise COLAS. Ces réalisations ont engendré quelques désagréments pour la circulation, d'autant que les travaux d'enfouissement de la ligne 63 000 volts (reliant Frasné aux Granges-Sainte-Marie) se sont déroulés dans le même temps, sous la houlette de RTE (Réseau de transport d'électricité).

Coût : 372 467 € pour les travaux de voirie dont 25 % de subventions et les enrobés de la RD9 pris en charge par le Conseil Départemental. **56 000 €** pour les candélabres (35 au total).



Une nouvelle aire de jeux pour les petits Valchantois

Dans la continuité du terrain multisports installé en 2013, dédié aux adolescents, la municipalité a opté, au printemps 2016, pour la création d'une aire de jeux ouverte aux enfants de 2 à 12 ans sous la surveillance et la responsabilité de leurs parents ou accompagnateurs. Ce nouvel équipement, mis à disposition des habitants, d'une superficie de 200 m² environ, s'inscrit dans un espace sécurisé qui fera, à n'en point douter, le bonheur des petits et des grands.

Un espace de convivialité a également été aménagé avec la pose de bancs et de tables. Deux terrains de pétanque ont été créés, réservés exclusivement à la pratique de cette activité.

La société FCE de Levier, spécialisée dans les aménagements extérieurs, a été choisie pour équiper cette aire, pour **un montant global de 86 610 €**.

Pour rappel, 3 subventions ont été accordées pour participer au financement de cette structure, 4500 € par la CAF, 4420 € de la part du conseil départemental et enfin 6400 € au titre de l'enveloppe parlementaire par notre députée Annie Genevard, que le conseil municipal remercie vivement, soit un total de 15 320 €.

Les travaux se sont terminés tard cet automne. L'inauguration est donc programmée avec le retour des beaux jours au printemps 2017.



Du côté des bâtiments

Bâtiment mairie-école

Dans la perspective de la mise aux normes pour une accessibilité « tout public », le conseil municipal a décidé de lancer une Assistance à Maitrise d'Ouvrage (AMO) pour étudier les différents scénarii possibles pour ce bâtiment. Après consultation, la société JV Ingénierie, de Montfaucon, a été diligentée par le conseil municipal pour effectuer cette étude.

Le département a été mis à contribution financièrement pour une subvention à hauteur de 9 000 € maximum.



Appartement Poste ouest

Suite au départ fin juin des locataires Mlle Hingray et M. Dussart, après 11 années d'occupation, et compte tenu de la vétusté générale de cet appartement, il a été décidé de procéder à une réfection complète de celui-ci. Pour rappel, seule la salle de bains avait été entièrement rénovée en 2013.

L'entreprise Rota Menuiserie a procédé au changement des 2 fenêtres de toit ainsi qu'à la porte palière au-dessus de la cage d'escalier, pour **un montant de 3525 €**.

La société Picard Peintures de Boujailles a effectué un ravalement complet des murs, sols et huisseries intérieures pour **un montant estimé de 19 142 €**.

Dans un souci de sécurité, la société ECLA Electricité de Déservillers a quant à elle, réalisé la mise en conformité de l'installation électrique.

Les fenêtres et portes extérieures ont été poncées et repeintes par l'employé municipal aidé d'un emploi d'été.



Bibliothèque : après une année de fonctionnement

Le samedi 5 décembre 2015, notre bibliothèque communale rouvrait ses portes après quelques années de fermeture au public.

Une année de fonctionnement plus tard, le bilan est positif : depuis l'ouverture, 29 lecteurs se sont inscrits à Vaux (sans oublier les 15 autres déjà enregistrés à la médiathèque).

Depuis début 2016, nous avons effectué un total de 1355 transactions (prêts et retours) soit environ 292 visiteurs.

Six bénévoles se relaient chaque samedi matin de 10h30 à 12h pour vous accueillir et si besoin vous conseiller sur vos choix littéraires !

Des livres pour tout-petits en passant par les romans policiers ou les

bande-dessinées, le choix est vaste et les possibilités d'approvisionnement nombreuses.

Notre bibliothèque fait en effet partie du réseau de la médiathèque intercommunale basée à Frasnay, qui elle-même est alimentée en partie par la Médiathèque Départementale. Les

références sont donc innombrables et chaque demande particulière peut être étudiée.

N'hésitez pas à pousser la porte de notre local (à côté de l'agence postale) chaque samedi matin de 10h30 à 12h.



Un petit tour en forêt

Au cours de cette année 2016, voici le résumé de ce qui s'est déroulé dans notre forêt communale de 600 ha, la gestion se poursuivant conformément à notre plan d'aménagement 2009-2028.



Bilan des ventes de l'année 2016

| PARCELLES | MODE DE VENTE | ACHETEUR | VOLUME | MONTANT |
|----------------------|----------------------------------|--------------------|-----------------------|-------------|
| GROS BOIS | | | | |
| 9 | Bloc | CHAUVIN | 185.00 m ³ | 10 222 € |
| 12 | Prévente | SIF | 214.00 m ³ | 17 610,06 € |
| 20 | Contrat Gros Bois | TOSSERI | 63.98 m ³ | 8 352,75 € |
| 20 | Contrat Gros Bois | RENAUD Etienne | 397.35 m ³ | 33 352,99 € |
| 25 | Prévente | SIF | 246.00 m ³ | 20 698,44 € |
| 6 communaux | Prévente | RENAUD Michel | 142.00 m ³ | 8 856,82 € |
| 26 | Prévente | LORIN | 288.11 m ³ | 21 042,48 € |
| 53 | Bloc | CHAUVIN | 188.00 m ³ | 11 111 € |
| PETITS BOIS | | | | |
| 11 12 20 25 26 | Contrat Petit Bois Billons | Scierie du LAVERON | 98.16 m ³ | 7 093,58 € |
| 11 12 20 25 26 53 | Contrat Petit Bois Billons | CHAUVIN | 62.59 m ³ | 4 307,64 € |
| 6 communaux | Contrat Petit Bois Billons | CHAUVIN | 65.08 m ³ | 4 137,66 € |
| TRITUR. | | | | |
| 6 communaux | Contrat Petit Bois pâte à papier | JURA FORET | 66.50 stères | 1 680 € |
| 11 12 20 53 24 25 26 | Contrat Petit Bois pâte à papier | JURA FORET | 264.33 stères | 7 481,90 € |
| Chablis forêt | Bois Façonnés | SIF | 332.72 m ³ | 14 962,07 € |
| Chablis communaux | Bois Façonnés | SIF | 63.09 m ³ | 2 838 € |
| Vente hêtre | Bois Façonnés | Habitants | 386.40 stères | 8 154,10 € |

Une particularité cette année, nous avons vendu la parcelle 20 en contrat Gros Bois, ce qui a permis de valoriser au mieux les plus belles tiges de très bonne qualité en les vendant à l'entreprise TOSSERI, qui fabrique des boîtes à fromage.

État d'assiette 2017

C'est le programme de coupes prévu pour l'année prochaine.

Le conseil municipal a délibéré lors du conseil de novembre sur les volumes et les modes de vente proposés par la commission bois.

| PARCELLES | VOLUME m ³ | MODE DE VENTE |
|-------------|-----------------------|---|
| 32 | 363 m ³ | Gros Bois : prévente / Petit Bois : contrat |
| 33 | 266 m ³ | Gros Bois : prévente / Petit Bois : contrat |
| 51 | 531 m ³ | Gros Bois : bloc |
| 52 | 498 m ³ | Gros Bois : prévente |
| 57 | 321 m ³ | Gros Bois : prévente / Petit Bois : contrat |
| 10 | 295 m ³ | Gros Bois : prévente / Petit Bois : contrat |
| 21 | 333 m ³ | Gros Bois : prévente / Petit Bois : contrat |
| Communaux 1 | 195 m ³ | Gros Bois : prévente / Petit Bois : contrat |
| Communaux 5 | 75 m ³ | Gros Bois : prévente / Petit Bois : contrat |



Programme des travaux

Malgré les années, nous sommes toujours dans la période « après tempête », ce qui nous contraint encore à d'importants travaux dans notre forêt afin d'en permettre un meilleur développement.

En voici le détail :

- Entretien du parcellaire (parcelles 20, 57 et 58), réalisé en partie par Nicolas, notre employé communal.
- Cloisonnement d'exploitation : ouverture mécanisée (parcelles 14 et 26).
- Travaux sylvicoles : intervention en futaie irrégulière (parcelle 7), dégagement manuel de plantation (parcelle 63).
- Travaux d'infrastructure : élagage au lamier avec traitement mécanique des branches.

Coût : 17 616 €



Principe de fonctionnement de la vente de bois de chauffage aux habitants

Sur notre commune, il y a 1 ou 2 ventes par an de bois de chauffage aux habitants. Ces ventes se déroulent en mairie et sont ouvertes à tous les habitants du village. Elles concernent principalement des hêtres coupés dans les parcelles au moment des coupes de résineux et les bois sont vendus par lots « bord de route ».

Le principe est celui des enchères descendantes. Le règlement s'effectue par chèque juste après la vente et l'enlèvement peut se faire dès le lendemain matin et ce, pendant quelques mois (il y a une date butoir). N'hésitez pas à participer à cette vente, que vous soyez acheteur ou non.

Divers

- Une visite de notre forêt sur le site de la VESSOYE, sur la commune de Boujailles, a été organisée par la commission Bois au mois de mai. L'ensemble du conseil municipal y était invité. Ce fut l'occasion de visiter un site qui est assez différent de la forêt de Vaux-et-Chantegrue mais très intéressant. Nous avons pu voir (et avec les commentaires avisés de François, notre garde forestier), de la forêt, des pâturages, une loge pour les animaux, une cascade, une source... À noter qu'il y aura 90 ans l'année prochaine que la commune de Vaux-et-Chantegrue est propriétaire de cette forêt de la VESSOYE.

- Des plans d'épicéa ont été fournis à l'Association Des parents d'Elèves de l'Ecole de la Haute Joux (ADEHJ). Cette plantation s'est déroulée en octobre, pendant le temps scolaire, avec les enseignants et les bénévoles de l'association. Notre garde forestier était présent pour apprendre aux enfants la technique de plantation. Le but de cette opération pédagogique est que chaque élève puisse planter un arbre, le voir grandir et que l'association puissent le couper lorsqu'il a atteint sa taille de sapin de Noël.



Nouveau : un site internet pour notre commune

Après le passage au Très Haut Débit en 2015, notre village se met (enfin) à l'air du web : le 21 novembre 2016, les valchantois ont pu découvrir un site internet entièrement dédié à la commune.

Aujourd'hui devenus pratiquement incontournables, les nouveaux modes de communication offrent la possibilité de diffuser des informations au plus grand nombre. Il était donc important pour l'équipe municipale d'utiliser un de ces moyens pour faire connaître le village, mais aussi pour être plus réactifs et plus proches des habitants.

Nous n'avons pas encore choisi l'option « réseaux sociaux » mais simplement un site, à travers lequel sont répertoriées toutes les informations utiles concernant la vie de notre commune.

Nous espérons ainsi répondre au mieux aux attentes de chacun.

Rendez-vous sur www.vaux-et-chantegrue.fr



Urbanisme

Rappel :

Les règles d'urbanisme définissent les principes applicables à tous, afin de savoir ce qui est permis et ce qui est proscrit en matière d'utilisation des espaces, de possibilités d'aménagement ou de construction.

Ces règles doivent être appliquées de façon rigoureuse. Il appartient donc à chacun de bien se renseigner auprès de la mairie afin d'obtenir les autorisations nécessaires avant d'engager des travaux.



Quand demander un permis de construire ?

- construction nouvelle de + de 20 m²
- piscine de 10 m² à 100 m² dont la couverture fixe ou mobile est supérieure à 1,80 m de haut
- restauration immobilière d'une construction
- extension d'une construction existante avec création de surface supérieure à 40 m² dans les zones urbaines
- extension d'une construction existante avec création de surface supérieure à 20 m² hors des zones urbaines
- extension d'une construction existante avec création de surface comprise entre 20 et 40 m² si la surface après travaux est supérieure à 170 m².

Quand déposer une déclaration préalable ?

- construction nouvelle comprise entre 5 et 20 m² (abri de jardin, cabane, etc.)
- construction nouvelle inférieure à 20 m² en secteur protégé
- mur égal ou supérieur à 2 m de haut
- clôture en limite de propriété
- piscine inférieure ou égale à 100 m², non couverte ou avec couverture inférieure à 1,80 m de haut
- châssis ou serre d'une hauteur comprise entre 1,80 m et 4 m de haut sur une superficie inférieure à 2000 m²
- plate-forme agricole en secteur protégé
- fosse agricole avec bassin compris entre 10 et 100 m²
- terrasse ou plate-forme de plain-pied en secteur protégé

- travaux sur construction existante modifiant l'aspect extérieur (création d'une ouverture...)
- ravalement de façade avec changement du coloris
- création d'un bardage extérieur
- isolation par l'extérieur d'une construction
- changement de porte ou de fenêtre comportant une modification de matériau, vitrage, couleur ou dimensions
- travaux sur construction existante avec transformation de plus de 5 m² de surface close et couverte non comprise dans la surface de plancher initiale pour la création d'une nouvelle pièce
- extension d'une construction existante avec création de surface comprise entre 5 et 40 m²
- changement de destination d'un bâtiment existant.

Que peut-on faire sans formalités ?

- petite construction de moins de 5 m²
- mur inférieur à 2 m de haut s'il ne constitue pas une clôture en limite de propriété
- mur de soutènement
- piscine inférieure à 10 m²
- châssis ou serre inférieure à 1,80 m de haut
- plate-forme agricole
- construction temporaire (moins de 3 mois)
- terrasse ou plate-forme de plain-pied
- réparation ordinaire sur une construction existante
- ravalement de façade strictement identique (même coloris, même matériau, même apparence)
- changement de porte ou de fenêtre strictement à l'identique (même matériau, vitrage, couleur, dimensions).

PERMIS DE CONSTRUIRE

| | | |
|------------------------------------|-------------------------|----------------------------------|
| MERCIER Julien et PERUCHETTI Odile | (Grand' Route) | Extension piscine |
| M. et Mme GIROD Maxime et Carolane | (16 Le Martinet) | Construction maison individuelle |
| Mme COQUILLARD Sandrine | (Malbuisson) | Construction maison individuelle |
| GAEC PAQUETTE | (3 Route de Malpas) | Couverture fumière |
| M. et Mme CREVOISIER Nicolas | (Labergement-Ste-Marie) | Construction maison individuelle |
| M. et Mme DUBREUCQ Jérôme | (Malbuisson) | Construction maison individuelle |
| M. et Mme VIEILLE Jérémie | (Jougne) | Construction maison individuelle |
| M. et Mme VERDOT Cédric | (Les Fourgs) | Construction maison individuelle |
| M. et Mme BRUN Damien | (Pontarlier) | Construction maison individuelle |
| M. DETOUILLOU Charly | (Pontarlier) | Construction maison individuelle |
| M. et Mme ZERBITA MALIK | (Pontarlier) | Construction maison individuelle |

DÉCLARATIONS PRÉALABLES

| | | |
|-----------------------------------|-------------------------|--|
| VIOT Maxime | (14 Route de Malpas) | Extension 19 m ² |
| BROCARD Pascal | (6 Bis Route de Malpas) | Réfection toiture terrasse et façade |
| FAYOLLE Jean-Marie | (2 Les Vies de Vaux) | Remplacement 3 fenêtres et porte de garage |
| PAILLARD Sylvain | (2 Chantegrue) | Réfection de façade |
| LOUIS Guy | (38 Rue Chargebin) | Pose 2 fenêtres de toit |
| LANQUETIN Pascal | (16 Rue des Courbes) | Remplacement menuiseries et changement fenêtre en porte |
| DUFERT Anthony | (21 Rue des Marais) | Construction terrasse |
| COGNART Laurent | (18 Rue de l'Eglise) | Pose de clôture |
| PERCEY Eddy et MICHEL Marie-Laure | (9 Rue de le Rièpe) | Réfection toiture et remplacement porte de garage |
| LOYE Emmanuel | (2 Rue du Laveron) | Pose de 3 fenêtres de toit |
| EICKHOFF Jean-Pierre | (7 Les Vies de Vaux) | Réfection toiture |
| JEANCLERC Frédéric | (16 Rue Chargebin) | Construction d'un garage |
| BRIENTINI Romain | (1 Rue des Marais) | Création ouvertures |
| BESCHET Gilbert | (21 Rue Préjean) | Remplacement portes de garage |
| BESCHET Roger | (23 Chantegrue) | Changement fenêtre en porte |
| SAILLARD Michaël | (16 Rue du Laveron) | Création 2 ouvertures |
| FOURCHARD Marie-Christine | (8 Les Vies de Vaux) | Remplacement fenêtre et crépi extérieur |
| BULLE Sylvain | (3 Rue de la Rièpe) | Changement fenêtres et pose de volets roulants |
| GETE Emmanuel | (6 Route de Malpas) | Changement fenêtres, réfection de façade et pose de volets |
| BESCHET André | (19 Chantegrue) | Changement de fenêtres |

État civil



Naissances

- 09.02.2016 : Sven**
de Aloïs VIONNET et Violaine BRUWIER - 3 Rue Chargebin
- 05.04.2016 : Aylin**
de Osman SARICITEC et Marion FELIX - 17 Rue Chargebin
- 12.06.2016 : Gaëtan**
de Adrien LHOMME et Céline GUIGNARD - 16 Les Vies de Vaux
- 11.07.2016 : Elynn**
de Maxime VIOT et Nathalie OLART - 14 Route de Malpas
- 08.08.2016 : Mattéo**
de Stéphane VIONNET et Julia PARIS - 16 Rue de la Riepe
- 11.08.2016 : Gabin**
de Frédéric JEANCLERC et Blanche SILIE - 16 Rue Chargebin
- 25.08.2016 : Cerise**
de Florian BELIARD et Perrine BLANC - 23 Rue des Marais
- 21.09.2016 : Loane et Maëlys**
de Michaël SAILLARD et Lise HENRIET - 16 Rue du Laveron
- 16.10.2016 : Sven**
de Thomas VIALLEFONT et Marie BAUDOUIN - 4 Le Martinet

Mariages

- 25.06.2016 :**
Benjamin SORNAY et Floriane MARIE
18 Route de Malpas
- 05.11.2016**
Pierre BUFFAUD et Lydie PASQUIER
2 Rue des Leuses
- 26.11.2016**
Patrick CANTIN et Karine ALESSANDRI
20 Chantegrue

Décès

- 14.02.2016**
Jean-Luc GIROD (né en 1966)
- 13.03.2016**
Marie-Thérèse TREAND (née en 1922)
- 01.08.2016**
Colette WYSS
(née BENOIT-LIZON en 1929)
- 12.12.2016**
Christian BULLE (né en 1964)
- 27.12.2016**
Jeanne DROZ-BARTHOLET
(née CHUARD en 1928)
- 27.12.2016**
Michel JUGE (né en 1935)

Fête patronale : 1^{er} week-end de septembre

Traditionnellement, les villageois se sont donnés rendez-vous sur la place de l'église le dimanche, après l'office religieux, pour partager le verre de l'amitié offert par la municipalité.

Les airs joués par les Cliques de Bonnevaux / Boujailles et Labergement ont été fort appréciés par le public et les échanges entre les uns et les autres ont donné un air de fête à ce dimanche bien ensoleillé...

Manèges, stand de tir et structure gonflable pour les tous petits ont animé le village durant tout le week-end.



Quelques événements portés par la commune

Le repas des aînés

Traditionnel jour des Rameaux pour fêter nos Aînés, c'est donc le dimanche 20 mars que nous nous sommes retrouvés autour d'une bonne table, au Restaurant L'Étoile des Neiges à Métabief, pour honorer l'ensemble des invités mais tout particulièrement Madame Renée TRÉAND et Monsieur Joseph NICOD qui fêtaient leur 85^e anniversaire. Ambiance chaleureuse, rires et anecdotes ont égayé la journée.



Fête des Mères

Toujours très contentes de se retrouver, beaucoup de mamans ont répondu présentes à l'invitation de la Municipalité et se sont retrouvées au restaurant L'Étoile des Neiges, à Métabief, pour profiter d'une agréable soirée. Bonne humeur, gaieté et rigolades étaient au rendez-vous ce vendredi 27 mai 2016.



Semaine Bleue, du 3 au 9 octobre *LA SEMAINE BLEUE*

Qu'est-ce que la Semaine Bleue ? C'est un événement national créé en 1951, permettant à l'époque de récolter des fonds pour secourir les anciens les plus «nécessiteux», 6 ans après la fin de la Seconde Guerre Mondiale. Aujourd'hui, c'est l'occasion de sensibiliser l'opinion sur le rôle des retraités dans notre société et provoquer des moments de partage entre les générations.

À cette occasion, la municipalité de Vaux-et-Chantegrue, en collaboration avec la Médiathèque Intercommunale de Frasne, a organisé 2 événements locaux :

- **mercredi 5 octobre** : une soirée intergénérationnelle s'est déroulée à la salle des fêtes du village. Une dizaine de personnes a répondu favorablement à notre appel et, le temps d'une soirée, anecdotes et rires ont été partagés. La dictée niveau Certificat d'études a donné du fil à retordre à certains et les histoires locales des plus anciens ont capté l'attention de tous. Une soirée en petit comité mais très conviviale et chaleureuse.

- **vendredi 7 octobre** : visite guidée de la Maison du Patrimoine à Remoray-Boujeons. Encadrée par Jacques Tissot, cette sortie a permis à certains valchantois de (re)découvrir et comprendre notre Haut-Doubs, à travers un personnage emblématique et divers aspects du patrimoine.



Spectacle culturel de la Communauté de Communes Frasnè-Drugeon

«BJEDUG, le fils sans nom» : voilà un titre qui a laissé perplexe un grand nombre de Valchantois.

Pourtant, dans une ambiance « surnaturelle », le vendredi 18 novembre, le duo composé de Myriam la conteuse et Yoko la musicienne a envoûté le public présent. Décor sombre, récit à vous couper le souffle, musique à vous donner la chair de poule... dans notre salle des fêtes, s'est déroulé le spectacle racontant l'histoire d'un peuple mythologique de plus de 6000 ans, les Nartes.



Noël des aînés

Eh oui ! C'est bien notre épicière qui a joué le rôle du Père Noël et qui a préparé les cadeaux apportés par tous les membres du conseil municipal à nos aînés.

Encore un moment d'échanges où chaque conseiller municipal apprécie les anecdotes et les discussions.



Un événement particulier : le passage du Tour de France

Lundi 18 juillet 2016, une drôle de « caravane » traverse le village alors que des dizaines de camping-cars stationnent le long de la route départementale.

C'est l'effervescence : des familles, des enfants, des seniors... venus des 4 coins de France mais aussi du village, acclament le cortège et profite d'un très beau spectacle. Il s'agit de la fameuse caravane du Tour !

Quelques instants plus tard, des centaines de coureurs inondent le village... la vitesse est élevée et les 80 kilomètres déjà parcourus depuis leur départ à Moirans-en-Montagne n'ont pas ralenti leur rythme. Les minutes défilent très vite et puis... le calme revient. Les coureurs sont déjà passés et poursuivent leur chemin pour rejoindre Berne, 130 km plus loin...



École intercommunale de la Haute-Joux

L'école intercommunale de la Haute-Joux est une école primaire, assurant l'enseignement de la maternelle au CM2. Elle est partagée entre 2 villages : Vaux-et-Chantegrue et Bonnevaux. Les élèves sont donc répartis entre ces 2 sites selon leur niveau.

Pour l'année scolaire 2016-2017, 101 élèves (71 familles) sont inscrits : 44 viennent de Vaux-et-Chantegrue, 56 de Bonnevaux et un de l'extérieur.



Printemps 2016 : voyage à Port-Leucate

La semaine du 4 au 8 avril 2016, les classes du CE et du CM sont parties en classe de mer à Port-Leucate dans l'Aude. Au cours de ce séjour, les enfants ont pu étudier les paysages, la faune et la flore de la région, ils ont même pu pêcher à la caluche.

Mais, ils ont aussi découvert une nouvelle activité sportive qui les a enthousiasmés : le char à voile !



Mouvement du personnel

Arrivée il y a 26 ans, Madame Brutillot a souvent eu des classes de maternelle et pendant deux années des CP. Elle a accompagné un certain nombre d'enfants dans leurs apprentissages et a participé à la naissance de l'école intercommunale de la Haute-Joux en 2003.

Madame Marpaux, quant à elle, est arrivée dans notre école en 2010. Elle a eu une classe de CE1-CE2 jusqu'en 2014 où elle a eu des CP avec des CE2. Enfin, l'année dernière, elle avait trois cours : les CE2, les CM1 et les CM2 et a assuré avec brio la direction de notre école.

Nous les remercions pour leur investissement personnel auprès des élèves et pour leur dynamisme dans notre équipe pédagogique. C'est toujours plaisant de travailler en bonne harmonie et nous les regretterons. Elles ont choisi d'autres horizons pas très lointains puisque Madame Brutillot a des maternelles à Labergement-Sainte-Marie et Madame Marpaux a intégré le RASED de la Rivière-Drugeon. Nous leur souhaitons une bonne continuation dans leur nouveau poste.

Nous souhaitons la bienvenue à Mme Hervieu (classe des CM), à Mme Authier (classe GS/CP) et à Mme Vittot (qui complète le mi-temps de Mme Authier et la décharge de la directrice).

Des sapins pour Noël

Bravant la pluie, petits et grands se sont succédés dans la forêt de Vaux-et-Chantegrue, route des méandres du Drugeon, et chacun a pu planter un futur sapin de Noël. Cette sortie a été mise en place grâce à l'association des parents d'élèves et à la mairie de Vaux-et-Chantegrue qui a financé les petits sapins.

La séance s'est déroulée sous les conseils avisés de Monsieur CHION, agent de l'ONF, qui a également partagé ses connaissances sur la forêt et les instruments de mesure. Les enfants étaient ravis.



Compétences

Les compétences de la Communauté de Communes du Plateau de Frasne et de la Vallée du Drugeon (CFD) sont multiples et les actions nombreuses. L'information sur leur évolution est régulièrement donnée en cours d'année par «le CFD Infos» et les compte-rendus des séances sont consultables sur le site internet :

www.frasnedrugeon-cfd.fr

NOUVEAU : depuis cette année, il est également possible de vous abonner à la newsletter de la CFD et recevoir chaque mois un condensé de l'information indispensable du secteur !

www.frasnedrugeon-cfd.fr/newsletters/inscription/

Ci-après, sont retracées les grandes lignes des missions 2016 et des perspectives 2017.



Communauté de communes du plateau de Frasne et du Val du Drugeon

3 rue de la Gare, 25560 FRASNE
Téléphone : 03 81 49 88 84 - Fax : 03 81 49 82 06
www.frasnedrugeon-cfd.fr
contact-frasne-drugeon@orange.fr

Compétence « ÉCONOMIE/AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE »

1. ZAE INTERCOMMUNALE DE BULLE

Les premières constructions avancent rapidement sur la ZAE, avec 2 entreprises dont l'installation est prévue dans leurs locaux dès début 2017.

Trois autres permis de construire sont à ce jour en instruction et un 4^e va être déposé début 2017.

Pour en savoir plus sur les tarifs et les conditions de vente des lots encore commercialisables, n'hésitez pas à contacter la CFD.



2. TRÈS HAUT-DÉBIT

Après Vaux-et-Chantegrue en octobre 2015, les communes de Boujailles et Courvières sont raccordées au réseau fibre optique depuis septembre 2016 et les premiers contrats d'abonnement sont commercialisés. Une partie des habitations de Frasne est raccordable depuis fin 2016,

la seconde partie ainsi que la commune de Dompierre-les-Tilleuls le seront dans le 1^{er} semestre 2017.

Bannans, Bonnevaux, Bouverans, Bulle et La Rivière-Drugeon bénéficient depuis cette année 2016 d'une montée en débit (supérieurs à 5Mb), dans l'attente de l'installation de la fibre (débit allant jusqu'à 100 Mb) prévue d'ici 2018.



3. PLANIFICATION TERRITORIALE

Dans une démarche volontaire et partagée par les élus des 10 communes, la CFD se dote en ce début 2017, d'une nouvelle compétence pour l'aménagement de l'espace. Aussi, un Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) va être engagé, afin de disposer d'un document d'urbanisme actualisé selon les nouveaux enjeux du territoire et cohérent pour le développement des 10 communes. À ce jour, le recrutement d'un bureau d'études spécialisé est en cours.

Parallèlement, les élus de la CFD participent activement à l'élaboration du Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT), document d'urbanisme qui détermine à grande échelle, un projet de territoire visant à mettre en cohérence l'ensemble des politiques sectorielles notamment en matière d'habitat, de mobilité, d'aménagement commercial, d'environnement et de paysage. Ce SCoT est piloté par le Syndicat Mixte du Pays du Haut-Doubs auquel adhère la CFD.

Compétence « MILIEUX NATURELS »

-> transférée au Syndicat Mixte des Milieux Aquatiques du Haut-Doubs (SMMMAHD). Les salariés de la CFD en charge de milieux naturels sont transférés au SMMMAHD et leurs bureaux se situent au 2^e étage du siège social de la CFD.

1. LIFE TOURBIÈRES DU JURA

Des actions importantes ont été réalisées sur les tourbières de la CFD grâce au programme LIFE dont l'un des bénéficiaires est le SMMMAHD :

- les travaux de restauration du secteur hydrologique du Creux au Lard sont terminés, 745 mètres linéaires de fossés de drainage ont été neutralisés sur la période 2015-2016, pour un coût total de 212 125 €.

La remise en eau et la végétalisation des ouvrages ont été très rapides, malgré la sécheresse de l'été. Un suivi à long terme permettra de quantifier les gains de cette remise en eau dans la réserve naturelle.



- les travaux de restauration hydrologique du marais de Gû à Frasne, par neutralisation de 812 mètres linéaires de fossés de drainage (dans la RNR) ont été réalisés par Jura Natura Services (54 681,30 € HT). Ils se sont terminés en début d'été.

- la diffusion du film « Tourbières, trésor caché de la montagne jurassienne », majoritairement tourné sur les tourbières de la CFD, a été présenté le 28 janvier au cinéma de Pontarlier, le 22 mars à Bouverans et le 30 mars à Frasne. On peut le visionner librement, ainsi que l'ensemble des bonus sur le site internet du programme LIFE :

www.life-tourbieres-jura.fr/images-film-page.html

Les travaux de restauration de la tourbière du Forbonnet au Creux au Lard ont nécessité la déviation de l'ancien sentier neutralisé et inondé par les travaux. Ce sentier d'aménagement rustique, selon le modèle utilisé sur les chemins de randonnée des tourbières scandinaves, permet de cheminer sur le sentier avec le minimum d'impact au sol, sans la conception d'une infrastructure lourde, inconcevable en tourbière boisée. C'est l'ONF qui a réalisé les travaux en juin dernier pour un montant de 12 818 €.



Bon état écologique du Drugeon et travaux de restauration. Le Drugeon entre Vaux-et-Chantegrue et Bonnevaux a bénéficié des premiers travaux de restauration, à partir de 1997. Depuis cette date, de nombreux saules avaient colonisé la zone humide autour du ruisseau, en particulier le long de l'ancien tracé rectiligne.

Dans le cadre du programme LIFE Tourbières du Jura et de la gestion du site Natura 2000, le Syndicat Mixte des Milieux Aquatiques a entrepris un programme de broyage et de retournement de souches de saule sur ce secteur, afin d'éviter la fermeture totale de la zone humide et de permettre à une plus grande biodiversité de s'exprimer. Les travaux ont été réalisés à l'aide d'engins adaptés aux zones humides par l'Office National des Forêts et l'entreprise Jura Natura Services, sur une superficie totale de plus de trois hectares.



Ce même secteur fait l'objet d'un suivi scientifique et technique du cours d'eau depuis 1997. Les résultats obtenus ont encouragé le Syndicat Mixte, après discussion avec le monde de la pêche et les communes concernées, à porter candidature pour l'obtention d'un label délivré par l'Agence de l'Eau : « Rivière en bon état ». Après examen, l'Agence de l'Eau a décidé de décerner ce label à cette portion de rivière (de l'aval de Vaux-et-Chantegrue au « pont de Dompierre », entre Vaux-et-Chantegrue et Bonnevaux). L'obtention de ce label n'est pas une fin en soi, mais un encouragement à poursuivre les efforts sur la qualité de l'eau et la qualité des milieux, afin qu'un jour, d'autres portions du Drugeon et d'autres cours d'eau sur le Haut-Doubs puissent avoir la même qualité et faire l'objet de la même reconnaissance.

2. LA RÉSERVE NATURELLE RÉGIONALE DES TOURBIÈRES DE FRASNE-BOUVERANS, GESTION DE LA CFD EN PARTENARIAT AVEC LE SMMAMD ET AVEC LE SOUTIEN DE LA RÉGION BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ.

2016 a vu l'arrivée de Thibaut Van Rijswijk, un technicien garde animateur qui travaille sur la Réserve Naturelle Régionale des Tourbières de Frasne - Bouverans ainsi que sur la Réserve Naturelle Régionale de la Seigne des Barbouillons à Mignovillard. Une par-

tie de son temps de travail est affectée aux visites et à l'entretien des sentiers de découverte de la RNR des Tourbières de Frasne Bouverans qui ont été fréquentés en 2016 par 16 500 visiteurs, avec une affluence record en août !

Thibaut assure des tournées de surveillance afin de sensibiliser au respect de la réglementation pour la protection de la Réserve Naturelle Régionale des Tourbières de Frasne - Bouverans, il fait preuve de pédagogie mais peut aussi être amené à contacter les services de police si nécessaire.

Les usagers sont instamment priés de ne pas sortir des sentiers, de ne prélever aucune espèce de plante ou animale et à tenir leurs chiens en laisse, surtout au printemps car des oiseaux d'espèces menacées font leurs nids directement entre la Réserve Naturelle Régionale des Tourbières de Frasne - Bouverans et le village de Frasne !



Compétence « SPORTS - JEUNESSE - SOLIDARITÉ »

1. ANIMATIONS JEUNESSE

Club journal/blog avec le collège

Blandine Staszak anime en lien avec la documentaliste du collège un club journal/blog. Intervention au collège de Frasne tous les jeudis à 12h30 auprès de 12 jeunes pour écrire des articles d'actualité et les publier sur le blog du collège. Un journal sera imprimé en fin d'année scolaire et distribué aux CM2.



Mise en place d'un Point Information Jeunesse (PIJ) à la médiathèque

En 2016, la médiathèque intercommunale a obtenu la labellisation de la Direction Jeunesse et Sports pour la mise en place d'un PIJ à Frasne en lien avec le Centre Régio-

nal de l'Information pour la Jeunesse de Franche-Comté (CRIJ). Les jeunes peuvent ainsi accéder à de nombreuses ressources documentaires (santé, orientation, aides aux projets,...).

La Carte Avantages Jeunes, dispositif régional permettant d'accéder à des offres et tarifs préférentiels est également vendue au PIJ depuis le mois de septembre.

Enfin, les jeunes souhaitant être accompagnés dans une démarche peuvent également prendre rendez-vous.

Séances jeux ados

Proposé aux jeunes de 8-14 ans un jeudi après-midi à chaque vacances scolaires. 11 jeunes y ont participé cette année.

Évaluation des politiques Enfance Jeunesse Sport Culture Solidarité depuis 2007

La CFD a souhaité confier à une stagiaire, Corinne Borot, un travail d'enquête de besoins et d'état des lieux de l'ensemble des 20 actions intercommunales et des 14 partenariats existants, au service notamment des moins de 25 ans.

Chaque année, la CFD consacre 106 000 € aux actions en faveur de la jeunesse soit 51 € par jeune-enfant. Un dossier détaillé sera présenté dans le prochain CFD Infos.

2. SOLIDARITÉ

Organisation de l'évènement national « la Semaine Bleue »

Proposée par la médiathèque intercommunale en partenariat avec les associations et les communes du territoire. Pour cette 3^e année, 80 participants ont ainsi pu profiter d'animations diverses telles que des ateliers d'initiation à l'informatique, un atelier de découverte des ressources numériques de la médiathèque, des ateliers créatifs à Bulle et la Rivière-Drugeon, une Marche Bleue entre Bouverans et la Rivière-Drugeon, des rencontres intergénérationnelles à Frasne et Vaux-et-Chantegrue, une visite du jardin du curé et du patrimoine de La Rivière-Drugeon, et une balade sur les rives du lac de Bouverans. Une initiative très appréciée qui sera renouvelée en 2017.

Des ateliers informatiques

Pour les personnes retraitées et seniors, ces ateliers sont proposés le lundi tous les 15 jours à la médiathèque.

Le portage de documents de la médiathèque au domicile des personnes âgées

Il compte actuellement 10 bénéficiaires. Ce dispositif devrait évoluer prochainement en permettant aux personnes désireuses mais non concernées par les interventions de l'ADMR, d'en bénéficier, par le biais de personnes relais dans chaque commune.

Projet de Maison de santé

Depuis de nombreuses années, les élus de la CFD se préoccupent de l'avenir médical du territoire. À la faveur de plusieurs opportunités, la réflexion est relancée et un travail en collaboration étroite avec les professionnels de santé du territoire est entrepris pour un projet d'espace de santé commun au cœur du village de Frasne.

Relais Petite Enfance

Grâce à la convention conclue avec le Centre Communal d'Action Sociale de la ville de Pontarlier, la CFD bénéficie de permanences et d'animations du Relais Petite Enfance de Pontarlier.

Deux lundis après-midi par mois, une conseillère vient en mairie de Frasne pour renseigner parents employeurs et assistantes maternelles (entretiens individuels). Le Relais tient notamment à jour des listes actualisées des assistantes maternelles disponibles par commune, n'hésitez pas à le contacter pour toute recherche d'un mode de garde (03 81 46 94 49).

Les ateliers nounous 1 fois par mois à la médiathèque et à partir de janvier 2017 des ateliers d'éveil pour les tout petits dans les locaux du périscolaire de l'école de la Rivière Drugeon viennent compléter cette action au service de la petite enfance.

3. EDUCATEUR SPORTIF TERRITORIAL

David Reymond est intervenu dans les écoles de la CFD pour de l'éducation sportive en orientation et découverte sportive de l'environnement autour de l'école. Il assure les 4 mois de ski dans les écoles de la CFD, 12 classes sont concernées (opération financée en partie par le Département du Doubs). Un rassemblement ski de toutes les écoles de la CFD est prévu à Frasne le jeudi 15 février 2017.



Au printemps 2017, les activités orientations pour les écoles se poursuivront avec 15 classes des écoles et un rassemblement au site d'orientation de la Combe au Prince est prévu fin juin.

4. SKI NORDIQUE

Du côté des sites nordiques aménagés

- à Frasne : L'espace ludique sera mis en place durant toutes les périodes de vacances scolaires.

- Vaux-et-Chantegrue - Combe au Prince : les parkings ont été agrandis et la route pour monter au site a été jalonnée. Ce domaine est géré en collaboration avec la Régie de la Haute-Joux qui regroupe les domaines de La Bourre Mignovillard et Cerniébaud.

Retrouvez les informations, la carte des pistes et l'info neige sur : www.frasnedrugeon-cfd.fr/la-decouverte-du-territoire-activites-et-animations/ski-randonnee-orientation

Partenariat avec le Ski Club Frasne Drugeon

Partenaire sportif du territoire, le Ski Club bénéficie d'aides de la CFD pour la partie école de ski (prise en charge des redevances des jeunes) et pour la partie "projet de développement".



Compétence « CULTURE »

1. LA MÉDIATHÈQUE INTERCOMMUNALE DE LA VALLÉE DU DRUGEON

La médiathèque compte aujourd'hui 970 lecteurs provenant de toutes les communes du territoire. Le réseau compte 5 bibliothèques et une quinzaine de bénévoles. La médiathèque Frasne-Drugeon est ouverte 16 heures par semaine et les bibliothèques du réseau ouvrent toutes 1h30 chaque semaine. Les animations proposées par la médiathèque ont fidélisé de nombreux usagers et tentent d'investir de nouveaux publics !

Accueils de classes à la médiathèque

29 classes des écoles primaires et maternelles de la CFD ont été accueillies sur l'année scolaire 2015-2016, le temps d'une demi-journée, pour travailler sur un sujet choisi par l'enseignant. Le coût du déplacement est pris en charge par la CFD.

Histoires pour petites oreilles (de 3 à 10 ans)

Enfants concernés sur la période scolaire 2015-2016, 199 participations. Fidélisation d'un certain nombre de familles.

Atelier « Les apprentis imprimeurs » par les Animalices

46 enfants ont participé à cet atelier proposé le 27 avril.

La nouveauté réside depuis septembre 2016 dans la mise en place d'ateliers d'éveil et de langues des signes pour les bébés de 6 mois à 3 ans. Ces ateliers ont lieu une fois par mois depuis septembre. Le partenariat avec la halte-garderie Boule de Neige a aussi évolué et permet d'animer 2 groupes d'âges une fois tous les 2 mois.

Une nouvelle animation de jeux de société, inspirés de livres bien connus par les enfants, sont proposés dès 3 ans, 3 fois dans l'année.

2. LES SPECTACLES

La CFD est également un soutien important du Festival de l'Eau Vive qui a lieu tous les ans à la mi-juillet à Bannans et qui a connu un gros succès en 2016 avec plus de 1 700 spectateurs (organisé par l'ACI de l'Eau Vive : www.aci-eauvive.org) : notez déjà les dates 2017 du 12 au 16 juillet.



Dans le cadre de la programmation des spectacles proposée par la médiathèque intercommunale, 4 spectacles ont eu lieu en 2016 :

- spectacle jeune public « Tombé d'un livre » par Gaf'alu en avril à Bulle (70 personnes).
- spectacle de clôture de la Semaine Bleue « La veillée des loups » par la compagnie À la lueur des contes en octobre à La Rivière-Drugeon (46 personnes).
- spectacle publics ados « BJEDUG Le fils sans nom » par la compagnie Izidoria en novembre à Vaux et Chantegrue (31 personnes).
- conte de fin d'année, jeune public « Kan Ya Ma Kan » par La voix de Sabah, le 14 décembre à Courvières.

3. LE SOUTIEN DE LA CFD À L'ÉCOLE DE MUSIQUE ET DE DANSE MUSICART'S

Musicart's est un partenaire important du territoire en matière culturelle avec environ 170 élèves : chaque année la CFD octroie un soutien financier de 36 000 € pour financer l'enseignement musical et de la danse ainsi que des interventions de musique en milieu scolaire, assurées depuis la rentrée 2016 par Léa Gilet.

en place au chalet des tourbières. Celui-ci est équipé également de sanitaires, point d'eau potable, tables et bancs ainsi que d'un défibrillateur. Il est à la disposition du public d'avril à début novembre. Il est demandé à chacun de respecter les équipements dans l'intérêt de tous !

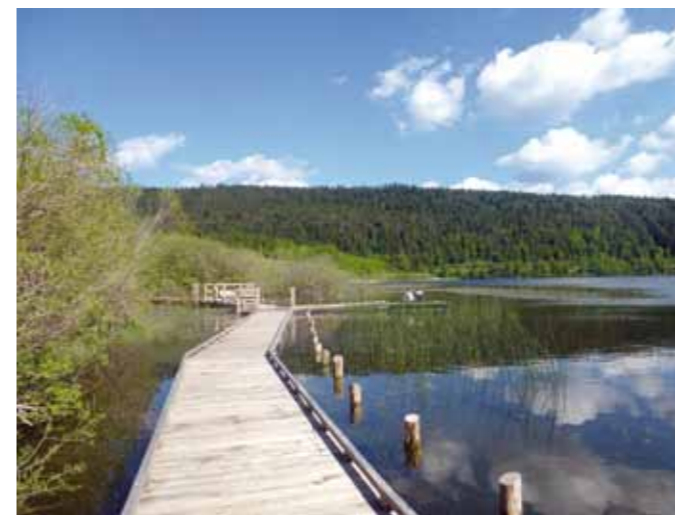
Compétence « ANIMATIONS – TOURISME »

1. OUVERTURE AU PUBLIC DES SITES NATURELS

La CFD s'occupe de l'entretien et de l'animation des sites naturels ouverts au public, notamment la Réserve Naturelle Régionale des Tourbières de Frasne-Bouverans qui accueille en moyenne 15 000 visiteurs par an, dont des publics porteurs de handicap. En été, un accueil est mis

Les sentiers Drugeon et Dragon à la Rivière-Drugeon et Sentier du Berger avec l'espace Orientation à Vaux-et-Chantegrue connaissent un succès grandissant. En 2017, la fibule de la Rivière-Drugeon sera rénovée grâce au savoir-faire et à l'implication bénévole de MM Dichamp et Grillon notamment.

Le 30 septembre 2016, au terme de 6 années de réflexion, les aménagements d'Ouverture au Public des rives du Lac de Bouverans (site Espace Naturel Sensible du Département) ont été inaugurés, avec notamment un accès sécurisé au lac pour les visiteurs (parking côté Chapelle du Lac) par des travaux sur le volet routier qui ont été menés par le Service des Routes du Département. Côté lac, on trouve désormais des cheminements en pontons de bois et aire d'observation, le tout accompagné de panneaux d'explications et bornes interactives pour faire connaître et respecter la richesse naturelle et historique de ce très beau site. Ces travaux, financés à 80% par le Département du Doubs, se montent à 225 800 € HT.



Chacun est invité à visiter le site à pied et à ne pas stationner de manière anarchique le long des rives du lac, afin de garantir l'accès autorisé des pêcheurs et la tranquillité des animaux comme des promeneurs. Un arrêté municipal ayant été pris, des PV peuvent être dressés par les autorités compétentes.

Toutes les personnes qui ont collaboré à ce projet de près ou de loin et ont contribué à sa réussite sont à nouveau remerciées.

2. SCHÉMA DES SITES ET ITINÉRAIRES DE RANDONNÉE

En 2016, le sentier de la Croix de la Bêche depuis La Rivière-Drugeon et Bouverans ainsi que le nouveau sentier du tour du village de Bonnevaux ont été balisés par David Reymond en couleur bleu et jaune, conforme au balisage départemental en vigueur. En 2017, des panneaux de départ et de croisement seront installés. Des liaisons « douces » pour vélos et piétons entre les villages seront également signalées par des panneaux. L'ensemble des parcours sera disponible sur internet.

3. LE POINT INFO TOURISME

Situé 3 rue de la Gare à Frasne, il est ouvert aux mêmes horaires que la médiathèque. Vous y trouvez toute l'information touristique du secteur ainsi que des cartes de sites à visiter, les pistes de ski et l'info neige, les sentiers de randonnées pédestres et de VTT. La CFD travaille en partenariat avec l'Office de tourisme de Pontarlier pour la promotion des hébergements et des activités.

Animations-Manifestations

La Randonnée des Fruitières à Comté : toujours un grand succès pour cette manifestation familiale et conviviale qui rassemble 2 000 participants chaque année. Un succès rendu possible par l'investissement des producteurs de Comté du territoire et par celui des bénévoles des associations des villages. Les inscriptions par internet permettent de limiter le coût et surtout le temps d'attente le matin des inscriptions. En 2017, un système de bracelet unique obligatoire sera mis en place pour éviter les fraudes et améliorer encore la rapidité aux chaînes d'inscription. Rendez-vous le 21 mai 2017 à Boujailles (village groupé avec Bulle) pour la prochaine édition !



Trail de la Vallée du Drugeon : organisé par le Ski Club Frasne-Drugeon. La prochaine édition aura lieu dimanche 3 septembre 2017 à La Rivière-Drugeon.

Message à tous les organisateurs de manifestations

Pour améliorer la communication de vos événements sur les sites internet de la CFD, des communes, de l'Office de tourisme Haut-Doubs (calendrier le Montagnon), pensez à remplir une fiche manifestation et à la transmettre à la CFD le plus tôt possible. À télécharger sur le site internet de la CFD : www.frasnedrugeon-cfd.fr/telechargements Votre manifestation est ensuite automatiquement diffusée sur les sites internet de la CFD, des communes, et des offices du Haut-Doubs.



Compétence « ASSAINISSEMENT »

1. FACTURATION

Le coût de l'assainissement sera toujours de 0,83 €/m³ et 20 € de part fixe (idem tarifs 2015) cette année. Il sera revu à la hausse au prochain exercice.

Les tarifs de l'assainissement sont, depuis 2014, constitués de 2 factures dissociées :

- la collecte (compétence communale) : 1 part fixe (à l'abonnement) et 1 part variable (au m³) déterminées toutes deux par votre commune.
- le transport / traitement (compétence intercommunale) : 1 part fixe (20 €/logement) et 1 part variable (0,83 €/m³) déterminées toutes deux par la collectivité.

2. LA STATION DE TRAITEMENT DES EAUX USÉES DE LA VALLÉE DU DRUGEON

Elle a traité 408 000 m³ d'eaux usées en 2015 (495 000 m³ d'eaux usées en 2014), avec un rendement moyen de dépollution de plus de 93 %.

3. DES TRAVAUX DE RÉHABILITATION SUR LES RÉSEAUX DE TRANSPORT D'ASSAINISSEMENT ONT ÉTÉ RÉALISÉS

Frasne : des travaux de création d'un réseau séparatif pour les eaux usées a démarré en 2015 et s'achèvera début 2017. L'actuel réseau unitaire sera intégralement converti en réseau d'eau pluviale et les particuliers devront raccorder leurs eaux usées au nouveau réseau.

La Rivière-Drugeon : des travaux de création d'un réseau séparatif pour les eaux usées ont été achevés Faubourg du tartre, Ruelle de la Fenette et Chemin du Groseillier.

4. DES VÉRIFICATIONS DE BRANCHEMENTS

Ces vérifications sont réalisées régulièrement sur le territoire de la Communauté de communes, notamment lors de vente d'habitations. Elles sont primordiales pour s'assurer du bon acheminement des eaux usées vers la station d'épuration et éviter ainsi les pollutions du milieu naturel. C'est également l'occasion d'apporter une aide technique sur l'assainissement au particulier chez qui le contrôle est réalisé.

Depuis le début du mois de décembre 2016, les contrôles de raccordements seront réalisés aléatoirement dans les communes et auront pour objectif de couvrir l'ensemble du territoire pour attester de la conformité des raccordements de chaque habitation. Pour tout renseignement, contacter la Communauté de communes.

ATTENTION à l'utilisation des réseaux :

pour limiter les coûts d'intervention et de dépollution, chacun est invité à un comportement responsable : les lingettes, serviettes périodiques, plastiques, huiles... ne doivent en aucun cas être jetés dans les réseaux.



ACCA, Association Communale de Chasse Agréée

Du changement dans l'Association Communale de Chasse Agréée (A.C.C.A) de Vaux-et-Chantegrue ! Le renouvellement de l'équipe dirigeante ainsi que l'adoption d'une politique d'admission des membres « étrangers » à la commune plus restrictive (15 admis en 2015 pour seulement 4 admis en 2016) ont renforcé la cohésion au sein de l'association, tout en participant à l'amélioration des conditions de sécurité.

L'association est désormais présidée par Patrick Rousseau, assisté par Jean-Marie Fayolle (vice-président). Roland Vuillaume et Gabriel Chardon ont respectivement été élu secrétaire et trésorier de l'ACCA.

La dernière opération de comptage du gibier effectuée ce printemps montre que notre territoire reste habité par une faune riche et diversifiée. Il pointe également une augmentation nette du nombre de lièvres par rapport aux précédentes années :

| | | | |
|--------------|----|----------------|---|
| lièvres : | 9 | blaireau : | 1 |
| renards : | 12 | sangliers : | 5 |
| chevreuils : | 54 | chat sauvage : | 1 |

De beaux prélèvements ont d'ores et déjà été effectués au début de la saison 2016/2017 avec entre autres,



trois sangliers, dont un pesé à plus de 121 kg, 102 kg, 49 kg, qui ont ravi nos chasseurs et satisfait nos amis agriculteurs du village.

Nous invitons tous les passionnés de chasse de la commune n'ayant pas encore adhéré à notre association à venir nous rejoindre. Ils y découvriront un vaste territoire propice à de nombreux types de chasse au sein d'une équipe conviviale et apaisée où chacun peut participer et où toutes les décisions sont prises de manière collégiale.

EN MÉMOIRE DE CHRISTIAN BULLE

Le 12 décembre 2016, l'ACCA de Vaux-et-Chantegrue a perdu son garde de société en poste depuis très longtemps. On se souvient tous de sa convivialité et sa disponibilité dans le groupe.

CONTACT :

Association Communale de Chasse Agréée

M. Gabriel Chardon : 06 30 87 48 98
gaby.chardon@gmail.com

Amicale des anciens combattants

Comme chaque année le 11 novembre, les Anciens Combattants se sont rendus au Monument aux Morts, entourés par un groupe de villageois, sous une bourrasque de neige! Le triste souvenir des tragiques événements du 13 novembre 2015 était omniprésent.

Quelques lignes du célèbre roman pacifiste « À l'Ouest, rien de nouveau » racontant la guerre de 14-18 côté allemand, ont été lues (toutes les œuvres d'Erich Maria Remarque, l'auteur, ont été brûlées par les Nazis).

Le combat de Vaux en janvier 1871 a permis de ralentir l'avancée allemande pour faciliter le passage des rescapés de l'armée Bourbaki en Suisse. C'est en hommage aux combattants et victimes qu'un monument fut érigé



sur la place du village, fait très rare, en face de celui dédié aux guerres du XX^e siècle.

Amicale du Laveron

Pour sa première édition, le « Festival de la tarte » 2016 a été un franc succès !

Les participants sont repartis avec le sourire de cette fête valchantoise. Le but était de venir avec sa tarte favorite pour la faire déguster au plus grand nombre et tenter d'être élu « Meilleure Tarte du Haut-Doubs ». Cette année, plus d'une centaine de tartes ont pu être dégustées par un public-jury d'environ 300 personnes. Des tartes sucrées ou salées, reprenant les classiques de grand-



mère ou beaucoup plus originales, uniformes ou multicolores, tartelettes ou... tartes de très grande taille ! Un prix était en effet octroyé à la plus grosse des tartes, et quelques-uns ont relevé le challenge et proposé des tartes hors-normes ! Avec un atelier qui leur était consacré sur place, les enfants ont eux-aussi pu développer leur talent de petit pâtissier en herbe !



Une fois toutes les tartes dévorées (ou presque), place à la musique ! Le groupe Almanak a fait le déplacement du Haut-Jura pour nous faire swinguer jusque tard dans la nuit ! En bilan : une première édition bien réussie ! Félicitations à Nicolas et Cyrielle de Malpas, grand vainqueur du concours cette année !

Les membres de l'amicale du Laveron, association créée pour l'occasion, souhaitent bien réitérer l'aventure l'an prochain et vous y donnent d'ores et déjà rendez-vous !

CONTACT :
Amicale du laveron
 M. David Brulport : 06 73 16 10 49
 amicale.laveron@gmail.com

A.D.E.H.J (Association De l'École de la Haute-Joux)

L'ADEHJ est une association regroupant les parents d'élèves de Vaux-et-Chantegrue et Bonnevaux. Elle a pour but de mener des actions afin de récolter des fonds servant aux sorties et activités des enfants (cinéma, voyages de fin d'année...) mais aussi de créer des liens entre les parents et d'animer la vie de nos villages.

Le carnaval du 5 mars 2016, organisé conjointement par VECA, l'ADEHJ et l'accueil périscolaire Les Diablotins, a été apprécié par tous les enfants et parents présents qui ont défilé dans les rues de Vaux, avant de terminer à la salle des fêtes pour un bal costumé. Les adultes ont eu bien du mal à départager les enfants pour le plus beau déguisement (un mini-pompier et une reine des neiges très bien

maquillée) mais les petits ont élu à l'unanimité une jolie pirate et un mignon... très mignon !

La fête de fin d'année scolaire à Bonnevaux a eu lieu par temps mitigé ce qui n'a pas permis de proposer le château gonflable aux enfants mais une cinquantaine de personnes ont pique-niqué dans la salle. L'ADEHJ est toujours présente à la fête de la Saint-Jean pour proposer l'apéritif et la vente de gâteaux sur la côte de Bonnevaux le 4^e dimanche de juin.

La brocante du 25 septembre à Bonnevaux a eu lieu sous un beau soleil, avec une vingtaine d'exposants et une ambiance sympathique, devant une pizza « pizz popote »,



une bière pression et une gaufre croustillante après avoir chiné et acheté sa courge pour la soupe (pour cela, il fallait être du matin, la récolte ayant subi le mauvais temps du printemps !).

Nous proposons toujours le ramassage des journaux à Bonnevaux en automne et au printemps (prochain le 25 mars), en dépôt permanent à Vaux au local communal. Le remplissage d'une benne est prévu cette année, une bonne journée de travail pour les parents mais un beau chèque après l'effort, merci à tous les donateurs !

Des sapins de Noël sont aussi proposés tous les ans dans les deux villages, l'occasion de discuter devant un café ou un vin chaud. Les ressources n'étant pas éternelles, une centaine de sapins a été plantée le 14 octobre sur un terrain communal à Vaux par les enfants avec le garde forestier, les enseignants et des parents. Ce fut l'occasion pour les élèves d'apprendre de façon plus ludique.

Toutes les activités ne sont pas encore déterminées pour 2017 mais les idées ne manquent jamais ! Un grand merci aux parents d'élèves et aux habitants des deux villages qui s'impliquent dans nos actions.

Composition du bureau : Lydie Dauvergne (Bonnevaux) : présidente / Stéphanie Massart (Vaux) : vice-présidente / Nathalie Cuhe (Bonnevaux) : trésorière / Stéphane Leuba (Vaux) : vice-trésorier / Céline Dodane (Bonnevaux) : secrétaire / Bruno Larère (Vaux) : vice-secrétaire.

Un grand merci à Pierre Nicod qui a fini d'œuvrer pour l'ADEHJ après des années de dévouement dans la trésorerie de l'association et qui a participé activement à toutes les manifestations.

CONTACT :
Association De l'École de la Haute-Joux
 Mme Lydie Dauvergne : 03 81 89 89 92, adehj@orange.fr

Amicale des sapeurs-pompiers rive gauche



Le CPI, Centre de Première Intervention, regroupe les sapeurs-pompiers volontaires des communes suivantes : La Planée, Les Grangettes, Malpas, Saint-Point et Vaux-et-Chantegrue et possède un local situé à Malpas, dans le garage sous la Mairie.

L'effectif est en baisse par rapport à l'an dernier. Nous sommes actuellement 16 sapeurs-pompiers, dont 7 de Vaux-et-Chantegrue : Cannelle Frédéric (Chef de centre, Adjudant-chef), Vanhuysse Nicolas (Adjoint, Sergent), Amoureux Guillaume, André Joël, Barthelet Jérôme, Devillers Loïc, Dautremont Mathis, Devic Samantha, Ferrer Jean-François, Fortier Fanny, Gillet Julian, Mouraux Karen, Mouraux Manon, Oudot Jacques, Vanhuysse Marina, Vionnet Stéphane.

Nous pouvons noter le départ de Christian Beschet. Marine Goffard-Bazzoni a rejoint le centre de secours de Gilley et Mickaël Fortier le centre de Belfort. Marina Vanhuysse et Guillaume Amoureux sont en disponibilité, ils font toujours partie de l'effectif mais sont inactifs.

Deux jeunes suivent les cours de JSP (Jeunes Sapeurs-Pompiers) : Océane Bejeannin de Vaux-et-Chantegrue (2^e année) et Pierre Oudot de La Planée (2^e année). Nous ne pouvons que les féliciter et les encourager.

Les sapeurs-pompiers continuent à améliorer leur formation. Ainsi cette année, Fanny Fortier et Stéphane Vionnet ont obtenu le grade de Caporal. Manon Mouraux et Stéphane Vionnet ont obtenu le COD 1 (conduite de véhicule à pompe) et Manon Mouraux à passer le permis poids lourd.

Durant l'année 2016 (du 1^{er} janvier au 28 novembre), il y a eu 51 interventions réparties comme suit : 34 secours à personnes, 4 incendies, 9 accidents voie publique, 4 divers.

Le CPI remercie la population pour l'accueil des Pompiers lors de leur traditionnelle visite pour les calendriers.

CONTACT :
Sapeurs-pompiers rive gauche
 pompiersrivegauche.e-monsite.com
 amicalerivegauche@live.fr

Les Sapeurs-Pompiers recrutent de nouveaux volontaires :

- hommes ou femmes de 16 à 55 ans
- motivés par l'aide à autrui, l'investissement dans un projet
- forts et ayant l'esprit d'équipe
- disposant de bonnes capacités physiques

En France, 193 000 hommes et femmes vivent un engagement quotidien au service des autres, en parallèle de leur métier, de leurs études... Chaque jour, ils démontrent que solidarité et altruisme ne sont pas de vains mots.

Pourquoi pas vous ?

En France 28 600 Jeunes Sapeurs Pompiers apprennent le métier de pompier. Pour tous renseignements : M. Nicolas VANHUYSE, 03 81 69 66 07



Association familiale et rurale

Temps magnifique pour le traditionnel vide-greniers 2016 qui s'est installé à Chantegrue au mois de juillet. 160 mètres linéaires de tables chargées de quantité d'objets hétéroclites ont trouvé preneurs. Beaucoup de visiteurs ont pu se retrouver autour de la buvette et apprécier le couscous géant ainsi que les pâtisseries. En début d'après-midi, un lâcher de ballons a fait la joie des enfants et le tirage de la tombola a récompensé 35 gagnants. Le bénéfice de 1 310 € a été reversé au téléthon 2016.

D'une manière générale, l'année 2016 a été positive : nombreuses locations de tables, bancs, chaises, vaisselle et motoculteur. Les résultats financiers ont permis de verser des dons à d'autres associations :

- 1 310 € (du vide-greniers) arrondis à 1 400 € au téléthon 2016
- 200 € au périscolaire
- 300 € à Semons l'Espoir
- 200 € à la Maison des Autistes de Frasne
- 200 € au SSIAD de Mouthe.

Cependant, l'AFR créée en 1947 et gérée successivement par M. Gabriel LOUVRIER, M. Christian NICOD, M. Jean-Luc NICOD et M. Joseph BESCHET s'est éteinte à la fin de cette année 2016 suite à la démission de ses membres.

Toutefois, les services proposés par le biais de l'AFR restent d'actualité mais seront désormais rendus pas l'Association VECA.

Vous pourrez vous adresser auprès de François FATON au 06 85 93 31 15 pour la location du motoculteur et auprès d'Ariane DROZ BARTHOLET au 03 81 69 60 99 après 20h30 pour la location de tables, bancs, chaises, vaisselle. Nous vous serions reconnaissants de bien vouloir réserver le matériel, que vous souhaitez emprunter, au minimum une semaine à l'avance voire plus si vous voulez être sûrs de pouvoir obtenir la quantité souhaitée (surtout, à la belle saison, pour les tables...).

À titre indicatif, nous vous rappelons le matériel mis à votre disposition : motoculteur, cafetière 80 tasses et 12 tasses, marmite diam. 60 cm, braisière diam. 50 cm, verres ordinaires, verres à eau, verres à vin, flûtes assortis, assiettes creuses, assiettes plates et à dessert assorties, couverts, coupelles, tasses, saladiers et couverts à salade, légumiers, corbeille à pain, pots à eau en verre et en inox, louches, plateaux à desservir, grands plats inox, plats ronds arcopal.

À très bientôt !

À noter dans vos agendas : le vide-greniers 2017 aura lieu le samedi 26 août !



Club d'Amitié

Le club d'Amitié de Vaux-et-Chantegrue est-il en perte ?

Chaque année ou presque, le club d'amitié perd un ou deux de ses membres. Certes, la fin de vie est inéluctable pour chacun d'entre nous, mais chaque année aussi de nouveaux retraités apparaissent au village, mais ne nous rejoignent pas. Que craignent-ils ?

Adhérer à notre club c'est aussi, par l'intermédiaire de notre fédération nationale, la FNAR, participer à la défense de nos intérêts, retraite, pouvoir d'achat, santé... Tous les projets de lois nous concernant sont analysés par des retraités compétents et bénévoles, les critiques et propositions sont transmises à nos élus, qui, de temps à autre, nous consultent. Notre influence et nos moyens

d'action dépendent aussi de notre nombre. Alors, rejoignez-nous vite.

Le club d'Amitié de Vaux-et-Chantegrue a été créé en 1974 pour tous les retraités.

Dans un esprit d'amitié, de tolérance et de respect, chaque mardi à 14h, nous accueillons tous ceux qui veulent passer un moment agréable dans la salle des associations. Actuellement, nous jouons aux tarots, belote et scrabble, mais nous sommes ouverts à toute suggestion pour compléter ces activités.

Plusieurs fois par an, nous rencontrons d'autres clubs du canton, pour partager des moments toujours sympathiques, marches, repas, jeux communs...



L'adhésion au club de Vaux permet aussi de participer à des marches chaque semaine avec d'autres clubs, notamment Frasne et Pontarlier.

Bienvenue à toutes et à tous en toute amitié.

CONTACT :

Club d'Amitié

M. Philippe Chevalier : 03 81 69 65 35
M. Daniel Guyon : 03 81 69 60 78

Familles rurales - accueil périscolaire



L'accueil scolaire 2016 a bien commencé au périscolaire avec un effectif en augmentation, contrairement à l'année précédente, avec l'arrivée des petits de 3 ans qui ont rejoint notre structure... ce qui ne nous laisse guère le temps de souffler car ils nous demandent beaucoup d'attention.

Le matin, nous accueillons 5 à 7 enfants. Le midi, 30 à 38 enfants en moyenne mangent à la cantine et le soir, une douzaine d'enfants. Certains soirs, il y a jusqu'à 18 enfants c'est pourquoi il faut être 2 animatrices.

Le thème de cette année est « les 4 éléments » : eau, air, terre et feu. Des activités sont donc déclinées de ce thème comme l'élaboration de soleil avec la photo des enfants, des avions, des papillons, des arbres avec des feuilles d'automne...

Notre équipe d'animation reste la même avec Eva Ferlat, Annie Vallet et Virginie Faton.

CONTACT :

Familles rurales Association de Frasne-Dompierre

03 81 69 99 38

famille.rurale.frasne-dompierre@orange.fr





Football Club Lac Remoray Vaux

Le FC Lac Remoray Vaux regroupe les villages de Labergement-Sainte-Marie, Vaux-et-Chantegrue et Remoray-Boujeons, mais les joueurs et dirigeants viennent de tous les villages aux alentours (Malpas, Malbuisson, Saint-Anoine, Gellin...)

L'effet «Euro» avec la très belle prestation de nos bleus s'est faite ressentir cette année sur le nombre de nos licences. Nous avons en effet atteint les 200 licenciés (dont 10 licenciés originaires du village), ce qui n'était jamais arrivé dans l'histoire du club.

Cette augmentation se ressent surtout au niveau des plus petits avec 21 licences U7 (soit 6 et 7 ans) et 36 licences U9 (8 et 9 ans). Nous avons pu inscrire 7 équipes au total dont (et c'est également une grande première pour le club) une équipe féminine U9. Nous avons également 2 équipes U11 et 2 équipes U13 (dont une en entente avec l'AS Château de Joux). Mais, comme depuis plusieurs années, à partir de 14 ans, le nombre de joueurs diminue. Nous sommes donc en entente avec l'AS Château de Joux pour notre équipe U15 et avec les clubs de l'AS Mouthe et Massif Haut-Doubs pour notre équipe U18.

Nous avons toujours 3 équipes séniors. L'équipe A est en 2^e division pour la deuxième année et a raté de peu la montée en première division l'an passé. L'équipe B, coachée par Elie Salvi, est en grande forme : elle est montée en 4^e division cette année et est première de son groupe avec 6 matchs et 6 victoires. L'équipe C est en 5^e division et se classe en milieu de tableau.

Enfin, les vétérans font des matchs amicaux et conviviaux le vendredi soir tout en finissant toujours autour d'un bon repas.

Toutes ces équipes se partagent les installations de Labergement-Sainte-Marie et Vaux-et-Chantegrue. Au vu du nombre de licences qui ne cessent d'augmenter, nous devons être de plus en plus vigilants pour ne pas abîmer ces 2 terrains.

Le leitmotiv du club est la convivialité. Cette année, nous nous sommes associés avec le comité d'animations de Vaux-et-Chantegrue (VECA) pour retransmettre les matchs de l'Euro et ce fut une belle réussite, en partie grâce à l'arrivée en finale de l'équipe de France.

Puis comme chaque année, pour faire vivre le club, le comité, constitué d'une douzaine de bénévoles, organisera son traditionnel concours de belotte fin février à la salle des fêtes de Remoray-Boujeons. Autre nouveauté pour cette saison, la mise en place des célèbres albums Panini, à l'effigie du club et de tous ces joueurs : chaque personne aura son album et devra le compléter avec les autocollants de tous les joueurs et dirigeants en vente à Labergement-Sainte-Marie.

Le club est en pleine croissance et nous tenons à remercier les communes qui nous soutiennent, ainsi que tous les joueurs et dirigeants sans qui tout cela ne serait pas possible. Bien sûr, si vous voulez venir nous rejoindre pour inscrire votre enfant, encadrer nos équipes, jouer pour le plaisir en équipe C ou avec plus d'objectifs avec l'équipe première, c'est avec plaisir que nous vous accueillerons.

CONTACT :
FC Lac Remoray Vaux
www.fclacremorayvaux.com / [f fclacremorayvaux](https://www.facebook.com/fclacremorayvaux)

Téléthon

L'édition 2016 de cet événement a été principalement marquée par un gros manque de bénévoles... celle-ci a d'ailleurs manqué de ne pas avoir lieu. Cependant, grâce à l'aide de bénévoles extérieurs, nous avons tout de même pu réaliser le samedi 3 décembre notre soirée fondue suisse, accompagnée par la Fanfare de Labergement-Sainte-Marie et de notre magicien valchantois, Emmanuel Courvoisier.

Grâce à vous tous (et nous vous remercions pour votre participation quelle qu'elle soit) et grâce à l'AFR (Association Familiale et Rurale - 1400 € reversés), nous avons pu envoyer un chèque de 3651 € à l'AFM Téléthon.

Merci encore à tous, participants et bénévoles, pour votre aide et votre soutien.



Rendez-vous l'année prochaine et surtout, n'hésitez pas à nous rejoindre au sein de notre groupe... l'avenir de notre journée Téléthon en dépend !

CONTACT :
Téléthon
 Mme Christelle Godart
 06 78 05 56 64
auvalchantois@orange.fr

Vendredi Anim'

Fortes de sa dizaine d'adhérentes, le club du VENDREDI ANIM' continue d'activer ses petites mains dans divers travaux manuels de tous ordres, tous les vendredis après-midi à la salle de convivialité.

Courant novembre 2017, une exposition des réalisations aura lieu au village.

Vous aussi, venez apporter vos expériences et votre savoir-faire.

CONTACT :
Vendredi Anim'
 Mme Irène Barthelet : 03 81 69 60 12
 Mme Yvette Maugery : 03 81 69 64 74



V.E.C.A. (Vaux-Et-Chantegrue Animations)

Retraçons ensemble les différentes opérations et manifestations proposées aux Valchantois en 2016 par VECA.

7 février 2016 : la dernière Percée
 VECA a affrété un bus en direction de Lons-le-Saunier où avait lieu la Percée du Vin Jaune. Ultime édition sous cette forme (en effet, pas de Percée prévue en 2017 avant renouveau), 25 personnes ont déambulé dans les rues de Lons, de caveau en caveau, de dégustation en dégustation, de Vin Jaune en Macvin. Cette journée entamée sous une pluie battante ne nous a pas découragés car le gros avantage était que l'accès aux caveaux était grandement facilité par une moindre affluence ! Certaines Valchantoises ont même eu le plaisir de croiser une célébrité ! ;-)
 Et oui, nous avons rencontré un participant de l'amour est dans le pré !



5 mars 2016 :

essai concluant avec le Carnaval

En partenariat avec le périscolaire des Diablotins, l'ADHE, soit l'union des forces vives de 3 associations du village, nous avons tenté de proposer une formule enrichie de CARNIVAL. Une bonne ribambelle de jeunes enfants de 2 à 15 ans ont entamé une grande balade dans les rues du village. Celui-ci étant très étendu, nous n'avons malheureusement pas pu rendre visite à tout le monde... Nos jeunes pousses après 2 heures de marche étaient quelque peu fatiguées. Les habitants que nous avons rencontrés sur notre passage se sont montrés très généreux et nous ont permis d'emplier des pleins sacs de friandises. Chaque enfant a ainsi pu bénéficier de sa part de butin avec fierté et les yeux brillants après un goûter bien mérité.

Puis, une animation suivait avec Abracaballon qui a offert à chaque enfant une création de son choix en ballon gonflable et un popeye en taille réelle pour les adultes, mascotte de la soirée. Et pour clore le tout, un bal costumé était l'occasion de faire la fête en admirant les costumes des uns et des autres, avec élection des



plus belles réalisations en catégorie Fille, Garçon, Femme et Homme et en dégustant de succulentes « tartines francs-comtoises » !

On va sûrement remettre cela, alors préparez-vous ! Il vous reste quelques semaines pour choisir, ou mieux, créer votre costume de carnaval 2017 !

23 avril 2016 :
village propre ! MOTIVÉS !

Comme chaque année, de courageux Valchantois et Valchantoises se sont équipés de gilets jaunes, de gants et de sacs poubelles afin d'entretenir les rues de notre village. À l'issue de 2 heures de collecte, nous nous sommes retrouvés tous ensemble pour partager le verre de l'amitié, en faisant l'observation que cette année encore l'ensemble des déchets récupérés correspondaient au remplis-

sage complet du coffre du véhicule communal. Régulièrement cette opération fait débat au sein de notre association : force est de constater que seules quelques personnes ramassent les débris de TOUS, mais nous la poursuivons en espérant chaque année être plus nombreux, concernés et sensibles à l'environnement de notre village. Alors n'hésitez pas à nous rejoindre pour que notre action soit encore plus efficace !

Juin et Juillet 2016 : on a VIBRÉ au fil des matchs de la France !

En partenariat avec le Football Club Lac Remoray Vaux, nous avons offert à tous les Valchantois et Valchantoises et aux équipes de foot qui représentent notre village, des projections sur grand écran de tous les matchs de l'Euro dans lesquels la France jouait. Quelle ambiance ! Quelle affluence ! Soutenus par la radio locale «Plein Air» et grâce à une grande motivation des footballeurs locaux, on a mis le feu à la salle !!! Au sens figuré, bien sûr ! ;-) Il faut dire que l'équipe de France nous a gâtés avec un grand nombre de rendez-vous puisqu'elle est arrivée en finale contre le Portugal. Allez, on remet ça dans deux ans avec la coupe du monde... Vous serez prêts ?!!!



3 septembre 2016 : animation de la fête patronale

Le premier week-end de septembre, Vaux-et-Chantegrue fête sa sainte patronne. Si les manèges et château gonflable sur la place de l'église réjouissent petits et grands, nous voulions proposer une animation gratuite l'après-midi. Ainsi, VECA a organisé des olympiades comme à Rio, avec une multitude de jeux et activi-

tés animés par notre équipe. Chaque participant s'est vu remettre un petit cadeau à la fin. Le repas dansant à la salle des fêtes a permis de finir la journée en beauté. Nous remercions tous les habitants qui y ont participé et qui ont pu, plus tard dans la soirée, profiter de l'orchestre HAPPINESS !

8 octobre 2016 : en route pour EUROPA PARK

Encore une occasion de sortir pour les Valchantois : VECA vous a proposé de faire un tour à Europa Park à une époque toute particulière puisque le parc d'attraction était paré de milliers de citrouilles et chrysanthèmes sur le thème de Halloween. Après de multiples tours dans les attractions, ce sont une cinquantaine de villageois crevés mais heureux qui ont repris le bus pour rentrer. À noter que comme dans toutes les sorties proposées, VECA contribue financièrement grâce aux bénéfices générés lors de certaines manifestations, fruit du travail des bénévoles depuis 3 ans.

11 décembre 2016 : faire son Marché de Noël en Alsace

L'association a proposé et pris en charge une partie du coût du bus pour une nouvelle sortie au marché de Noël en Alsace. Un soixantaine de personnes ont eu le loisir de visiter la ville de Colmar. La ville entière est décorée comme dans un rêve, pour faire du centre ancien un lieu féérique abritant l'ambiance chaleureuse de Noël au cœur de la ville.



Décoration du village à Noël et Saint Sapin !

Au moment de Noël, l'équipe de bénévoles, comme l'année dernière, s'est chargée de remettre en place les personnages qui permettent au village de revêtir son air de fête. Et cette année, nous vous avons proposé une nouveauté pour certains mais pour d'autres l'occasion de revivre un moment convivial après les fêtes : la Saint Sapin. Le dimanche 15 janvier, 50 villageois se sont munis de flambeaux et de leurs sapins de Noël pour partager, à la lumière chatoyante de ces sapins en train de brûler, une boisson et une part de galette.



D'autres sorties seront organisées sur 2017. Les membres de VECA font appel à toutes les bonnes volontés pour participer ponctuellement à l'une ou l'autre des manifestations organisées dans l'année. L'équipe de bénévoles pour être pérenne doit intégrer régulièrement de nouvelles forces vives... La porte est grande ouverte ! Alors...

N'hésitez pas à nous proposer de nouveaux projets ou des idées que nous pourrions mettre en œuvre pour le plaisir des habitants de Vaux-et-Chantegrue, ou à rejoindre l'équipe... On compte sur VOUS !

CONTACT :
V.E.C.A.
Vaux-et-Chantegrue Animations
 Mme Stéphanie MASSART
 06 73 89 93 67
 vecanimation25@gmail.com

Quelques règles de bonne conduite

Chiens errants

Nos amis les chiens entraînent des obligations. Il est en effet fortement désagréable de les voir divaguer dans le village, surtout pour les personnes qui en ont peur. Divagations et aboiements étant fréquents, il est expressément demandé aux propriétaires de faire le nécessaire pour supprimer toutes les nuisances susceptibles de gêner, non seulement les voisins directs, mais également l'ensemble de la population.

Bruit et engins à moteur

Les horaires pour utiliser les engins à moteur sont réglementés par l'Arrêté Préfectoral du 19 avril 2000 qui impose les périodes d'utilisation suivantes :

- jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30
- samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h
- dimanches et jours fériés de 10h à 12h

Circulation

La circulation sur les voies non affectées à la circulation est interdite à tous les véhicules de type 4 x 4, quads et autres véhicules. En cas d'infraction constatée, le risque d'amende est élevé.

Vitesse : pensez à notre sécurité

La circulation est de plus en plus importante dans notre village et nous constatons que malheureusement la limite des 50 km/h est régulièrement dépassée ! Aux abords de l'école, des commerces ou des habitations, la vitesse est souvent trop élevée... N'attendons pas un accident ! Nous sommes conscients que de nombreux aménagements doivent être faits dans nos rues, mais en attendant, soyons des citoyens respectueux !



Déneigement

Première poudrée de neige en octobre ou novembre... Un peu plus hardie en décembre et janvier... Que vais-je faire des énormes tas en février ?

Les solutions ? Être vigilant et civilisé :

- Déblayer la neige très régulièrement et le plus loin possible (mais ni sur la route, ni chez le voisin).
- Dégager, à chaque fois que cela est possible, les trottoirs que les piétons empruntent devant vos habitations.
- Stationner les véhicules dans les cours et non pas sur les chaussées et/ou trottoirs !

Merci aux Valchantois, de plus en plus nombreux, qui fournissent de gros efforts pour faciliter non seulement l'accès aux habitations mais aussi le travail fastidieux des déneigeurs !



Infos utiles

Ordures ménagères

Collecte des bacs verts : chaque mercredi

Collecte des bacs jaunes :

1 vendredi sur 2 (1^{er} ramassage de l'année : vendredi 13 janvier 2017)

Rappel : dans le bac jaune, je dépose les bouteilles et flacons en plastique, les journaux, papiers et magazines, les boîtes et emballages en carton, les briques alimentaires, les emballages en acier ou aluminium vides !!! Les autres déchets ménagers sont à déposer dans le bac vert.

Des containers à verre sont également à votre disposition à proximité de l'usine communale !

Plus d'infos sur www.smcom-haut-doubs.fr (possibilité de consulter en ligne le détail de vos levées des bacs, votre facture de redevance incitative...).

Navettes autocar TER

Notre village a la chance de pouvoir profiter d'un service quotidien d'autocar entre Frasné et Vallorbe. N'hésitez pas à vous renseigner à la mairie ou en gare de Frasné pour obtenir les horaires. Ce service est ouvert à tous et pas seulement aux détenteurs de billets de train.

Salle des fêtes



Notre salle des fêtes (équipée d'un ascenseur) possède une capacité d'environ 180 places assises et dispose d'un équipement complet en cuisine (vaisselle et couverts, 2 grands fri-



gos, four, gazinière, plusieurs points d'eau, etc.).

Elle accueille toutes les associations villageoises désireuses d'y organiser des événements mais elle est également accessible aux particuliers.

TARIFS DE LOCATION

selon délibération du 21 janvier 2014

- Résidents : 240 € (week-end)

- Non-résidents : 450 € (week-end)

- Obsèques : 50 €

- Associations hors village : 450 € (week-end)

- Associations communales et intercommunales : 1 gratuité par année

- Caution salle : 1000 €

- Caution «ménage» : 150 €

Pour toute demande de location, **s'adresser au secrétariat de mairie.**

Cimetière communal

La commune dispose de caveaux et de cases au columbarium et depuis 2015, 7 cavurnes (petits caveaux indépendants pouvant contenir 4 urnes) sont également disponibles. Les familles intéressées par une acquisition sont invitées à se faire connaître en mairie.

Le cimetière municipal ne dispose pas de conteneurs à poubelles. L'emplacement bétonné situé en face de la grille d'entrée est exclusivement réservé aux déchets verts. Une poubelle est à votre disposition pour tous les autres déchets (pots de fleurs cassés, plastiques, etc.) à côté de cet emplacement.

Papiers d'identité

Vous souhaitez renouveler votre carte d'identité ou votre passeport ?

• **Carte d'identité :** présentez-vous en mairie avec les pièces justificatives nécessaires qui dépendent de votre situation : majeur ou mineur, première demande ou renouvellement, possession (ou non) d'un passeport... La carte d'identité d'une personne majeure est valable 15 ans, celle d'un enfant mineur est valable 10 ans.

• **Passeport :** prenez rendez-vous dans les mairies de Mouthe ou Pontarlier qui sont équipées pour délivrer le passeport biométrique. Les documents à présenter dépendent de la situation : majeur ou mineur, première demande ou renouvellement, possession (ou non) d'une carte d'identité sécurisée...

Infos complètes et formulaires sur www.service-public.fr.

Inscriptions sur les listes électorales

Les personnes âgées de 18 ans et/ou nouvellement arrivées sur la commune peuvent se présenter en mairie, munies de leur carte d'identité en vue de leur inscription sur les listes électorales.

La clôture des inscriptions est fixée au 31 décembre de chaque année et pour information, le bureau de vote se situe à la salle des associations (rez-de-chaussée de la salle des fêtes).

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Recensement militaire

Il est obligatoire !! Filles et garçons doivent, le mois de leur 16^e anniversaire, se faire recenser à la mairie de leur domicile. À l'issue de cette formalité, il leur sera remis une attestation de recensement. Cette attestation est un document officiel et sera exigé à de nombreuses occasions, notamment pour l'inscription dans l'enseignement supérieur ou à l'examen du permis de conduire.

Numéros d'urgence

Pompiers : 112

Samu : 15

Gendarmerie (Les Hôpitaux-Neufs) :

03 81 49 10 11

Horaires des services communaux



Secrétariat de mairie

Ouverture : lundi, mardi, jeudi de 9h à 12h ainsi que les samedis pairs de 9h à 11h30
Sur rendez-vous le samedi matin.

Retrait des imprimés tels que demandes de cartes d'identité, passeports, permis de construire, déclarations préalables, etc.

03 81 69 61 25 - mairie.vauxetchantegrue@wanadoo.fr - www.vaux-et-chantegrue.fr



Agence postale

Ouverture : du lundi au samedi de 9h à 12h.

Services photocopies.

Retrait des vignettes d'accès à la déchèterie de la Fuvelle.

03 81 69 60 13



Bibliothèque

Ouverture : samedi de 10h30 à 12h.

03 81 46 22 13

Horaires des services intercommunaux

Communauté de communes du plateau de Frasné et du val du Drugeon

Ouverture : du lundi au vendredi de 8h30 à 11h45 et de 13h45 à 17h30.
03 81 49 88 84

contact-frasne-drugeon@orange.fr
Accueil secrétariat fermé le vendredi après-midi.

Médiathèque intercommunale

Ouverture :
mardi : 16h - 19h
mercredi : 10h - 12h et 14h - 18h
jeudi : 16h - 18h
vendredi : 16h - 19h
samedi : 10h - 12h
03 81 38 32 93
contact-frasne-drugeon@orange.fr

Déchèterie

NOUVEAU : depuis juillet 2015, les habitants de Vaux-et-Chantegrue peuvent accéder à la déchèterie de la Fuvelle (à Labergement-Sainte-Marie) gérée par la Communauté de Communes du Mont d'Or et des 2 Lacs. Sur présentation d'un justificatif de domicile, les vignettes d'accès sont délivrées gratuitement à l'agence postale communale. **Ainsi, 2 points de déchèteries sont dorénavant accessibles pour notre village :**

| FRASNE / plus d'infos sur www.smcom-haut-doubs.fr | | | | | | |
|--|----------------|-------|----------------|----------------|----------|---------------------|
| | LUNDI | MARDI | MERCREDI | JEUDI | VENDREDI | SAMEDI |
| Été | 13h30 18h30 | | 13h30 18h30 | 13h30 18h30 | | 9h-12h 13h30-18h |
| Hiver | 13h30 17h | | | 13h30 17h | | 9h-12h 13h30-17h |

Passages des périodes été et hiver aux changements d'heure

| LABERGEMENT-SAINTE-MARIE / plus d'infos sur www.ccmontdor2lacs.com | | | | | | |
|--|----------------|-------|-------------------------|----------------|----------------|-------------------------|
| | LUNDI | MARDI | MERCREDI | JEUDI | VENDREDI | SAMEDI |
| Été | 13h30 17h30 | | 9h/11h45 13h30/17h30 | 13h30 17h30 | 13h30 17h30 | 9h/11h45 13h30/17h30 |
| Hiver | 13h30 17h15 | | 9h/11h45 13h30/17h15 | 13h30 17h15 | 13h30 17h15 | 9h-11h45 13h30-17h15 |

Été : 1^{er} avril au 31 octobre / Hiver : 1^{er} novembre au 31 mars



« Grâce au SIEL »

En 1906, six ans avant les citadins de Pontarlier, les habitants de Labergement-Sainte-Marie et de neuf communes avoisinantes pouvaient conserver l'usage de leurs deux bras en se déplaçant dans l'obscurité !

« Tenir la chandelle », le quinquet ou encore la lampe à pétrole était devenu un geste inutile.

La lumière grâce à la fée électricité et au génie des grands inventeurs du XIX^e siècle

1871 : invention de la dynamo par l'électricien Zenobe Gramme
1879 : l'américain Thomas Edison, met au point la lampe à incandescence

1889 : l'ingénieur hydraulicien français Aristide Berges parle pour la première fois de « houille blanche » pour désigner l'énergie d'origine hydroélectrique.

Le progrès est en marche rapide

Les grandes villes éclairées par des becs de gaz s'illuminent. Les ampoules sont utilisées par milliers. Paris, avec ses grandes expositions universelles, devient la « Ville lumière ».

Bien loin de la capitale, un groupement de communes menées par des élus visionnaires, va se lancer dans une grande aventure : amener l'éclairage électrique à leurs administrés.

Le 18 avril 1901, le groupement constitué des Hôpitaux-Neufs, Rochejean, Les Longevilles-Mont d'Or et Labergement-Sainte-Marie est ratifié par Décret Présidentiel du temps d'Emile

Loubet. Ces localités constituent un syndicat dont le but est d'établir et d'exploiter les installations électriques nécessaires à leur éclairage. Le président nommé sera Monsieur Dumont, maire de Rochejean.

Les travaux envisagés

Ils permettent de prévoir un potentiel énergétique important. 5 communes supplémentaires demandent leur adhésion (Les Hôpitaux-Vieux, Métabief, St-Antoine, Fourcatier-Maison Neuve, Vaux-et-Chantegrue) : le comité du syndicat les accepte.

Les 2674 habitants des 9 localités bénéficieront d'une puissance de 6,92 bougies par personne, ce qui est plus que suffisant pour l'ingénieur Ourson en charge des travaux.

Le 16 septembre 1908, la ratification du Touillon-et-Loutelet permet au groupement de communes d'atteindre sa forme actuelle.

Les travaux

Le lieu choisi pour construire un barrage est le cours du Doubs, au Fourperet. En septembre 1904, l'entrepreneur Charles Seron, utilise la carrière des Renardières, à proximité des gorges, pour extraire le sable qui sera transporté par câble aérien. La société alsacienne de construction mécanique assure l'équipement de l'usine et l'installation des lignes.

Une conduite libre en ciment de faible pente conduira les eaux du bassin de retenue à la chambre d'équilibre, au-dessus de l'usine. Enfin, une conduite forcée en fonte dirigera l'eau 27 mètres plus bas vers les 3 groupes de turbines et alternateurs développant 120 chevaux chacun.



Les ampoules en 1897 : durée de fonctionnement 300 heures - en 2015, une platine de luminaire à LED 80W : durée de fonctionnement 100 000 heures soit 20 années d'éclairage de nuit.



Salle des machines : mémoire historique. Le carrelage d'époque a été conservé autour des nouvelles turbines.



L'ancien régulateur de watts mécanique remplacé aujourd'hui par un système électronique dans le tableau de commande.

Nous remercions M. Pierre-Albert Vionnet, actuel directeur du Syndicat Intercommunal d'Electricité de Labergement-Ste-Marie, pour sa collaboration et son accueil marqués par une mémoire historique vibrante pour rendre hommage à tous ces pionniers, décideurs, ingénieurs, techniciens et ouvriers qui ont permis ce grand progrès au service de la population.

La commercialisation et la mise en valeur de l'électricité

Le Syndicat fait distribuer un livret pour promouvoir et faire connaître cette innovation, avec tous les avantages de la lampe électrique : pas de gaz, pas d'odeur ni fumée, aucune flamme donc aucun risque d'incendie existant. Il suffisait de pousser ou tourner un bouton pour qu'immédiatement dans la pièce, « ça claire » avec une belle lumière blanche !

La promotion engagée par le Syndicat se devait d'être efficace pour convaincre les chefs de famille car le constructeur chargé des installations devait connaître le nombre de lampes à placer.

Ainsi une comparaison fut établie entre l'usage d'une lampe à pétrole et une lampe électrique d'une puissance de 16 bougies.

Une lampe à pétrole allumée tous les soirs dans une chambre de famille doit brûler en moyenne 1 litre de pétrole tous les 5 jours donc 73 litres par an pour le prix de 0,35 francs. Cela représente plus du double du prix que coûtera, selon les prévisions du Syndicat, l'usage d'une lampe électrique de 16 bougies. Pour toutes les souscriptions reçues avant une date fixée, les installations seront gratuites !

Vive la lumière

Le maire de Labergement-Sainte-Marie, Alfred Maire, et les conseillers consacrent leur enthousiasme sur le registre des délibérations. Le 21 novembre 1906, à six heures du soir, la lumière électrique est là.

Sources : journal Racines - édition spéciale SIEL 1897 - 2007



L'ancienne horloge de 1905 (résolution la minute), gardienne du temps, a été conservée au-dessus du synoptique analogique réservé à la gestion des turbines, résolution le 1/10^e de seconde. À droite, les unités de protection et de contrôle numérique des réseaux haute tension (résolution 1/1000^e de seconde).



L'ancien bâtiment rénové et le nouveau.



Salle de contrôle : permet de visualiser tout le réseau et de localiser la zone d'anomalie en temps réel pour l'isoler et la réparer en un temps record par rapport aux anciennes technologies.



Mairie

4 la Pyramide - 25160 VAUX-ET-CHANTEGRUE

Horaires d'ouverture au public :
Lundi, mardi et jeudi de 9h à 12h
Samedi (jours pairs uniquement) de 9h à 11h30.
Tél. : 03 81 69 61 25 - Fax : 03 81 69 61 89
mairie.vauxetchantegrue@wanadoo.fr

www.vaux-et-chantegrue.fr

**« Nous remercions vivement toutes les personnes qui se sont associées
à l'élaboration de ce bulletin municipal »**